

La Maison-Dieu, 162, 1985, 55-79

Gaston FONTAINE

LES DIFFICULTÉS DE LA PASTORALE LITURGIQUE

NOTES COMPLÉMENTAIRES SUR LES RÉPONSES À L'ENQUÊTE

LES responsables de la pastorale liturgique dans les divers pays sont pratiquement unanimes à reconnaître qu'à côté de ce qui a été fait, beaucoup de lacunes et d'insuffisances sont encore à déplorer aujourd'hui dans ce domaine.

On a signalé en particulier parmi les points qui n'étaient pas assez compris : la théologie de l'Église, Corps du Christ ; la liturgie, véritable célébration des mystères de Jésus-Christ ; la célébration active de tout le peuple de Dieu, prêtres et laïcs ; le respect des règles liturgiques, dans un sain équilibre entre les excès du rubricisme stérile et de la créativité anarchique ; le renouvellement profond des habitudes du clergé et du peuple dans les célébrations liturgiques ; les relations inséparables de la liturgie et de la vie pratique ; la place que peuvent occuper dans la vie liturgique de l'Église les formes variées de spiritualité.

Formation liturgique du clergé

Comme l'avait bien souligné la Constitution conciliaire sur la liturgie (articles 15-17), une grande responsabilité en ce domaine incombe aux maisons et aux agents de formation du clergé diocésain et du clergé religieux. On a noté que dans bien de ces maisons, y compris les Facultés de théologie, l'enseignement de la liturgie est loin d'avoir la place qu'il mérite : la théologie de la liturgie, le sens de la réforme liturgique, l'histoire et la signification des rites, l'étude des textes, tout cela est, la plupart du temps, négligé ou tout simplement inexistant !

Plusieurs correspondants signalent aussi :

- la permanence des vieilles habitudes des célébrants ; le juridisme ; le ritualisme ; le rubricisme ;
- l'ignorance du champ offert à la créativité par les nouveaux livres liturgiques ;
- le manque d'intérêt pour la participation active de l'assemblée ;
- la difficulté de beaucoup de prêtres de partager avec les laïcs la responsabilité et la préparation des célébrations ;
- « l'impérialisme spirituel » de certains célébrants européens dans les pays dits de mission ;
- l'interprétation trop personnelle du « pluralisme liturgique » ;
- le peu d'intérêt à préparer les divers aspects de l'acte liturgique ;
- le refus de quelques-uns à mettre en pratique les orientations conciliaires ;
- le manque complet de formation aux techniques de la présidence telles que le requiert la liturgie renouvelée ;
- l'obstacle que constituent souvent les brochures pour la participation de l'assemblée, car elles limitent l'initiative et la créativité des présidents ;
- la plupart des séminaristes ne sont pas encore sortis de l'âge des pures rubriques.

Formation du peuple chrétien

Une réponse résume bien ici la quinzaine d'autres qui abordent ce sujet : « Nous pensons que la pastorale liturgique est avant tout un problème d'information et de formation. Les problèmes rencontrés viennent souvent du fait que les gens ne sont pas formés aux réalités liturgiques et, d'autre part, du manque d'information suffisante sur l'intention de l'Église notre Mère dans la réforme liturgique. »

L'aménagement des lieux liturgiques

Selon l'enseignement du Concile (« Sacrosanctum Concilium », articles 124 et 128), l'organisation des lieux de culte, le choix des matériaux employés, la décoration des lieux, du mobilier et du vestiaire, tout doit être « accordé à la restauration de la liturgie ». Cela doit exprimer le sens du culte chrétien, le respect des formes authentiques du sacré et favoriser le plus possible la participation pleine, consciente et active du peuple de Dieu.

Seulement quelques rédacteurs de rapports abordent ces problèmes. Ils soulignent leur importance, constatent le travail accompli, notent aussi ce qui reste à faire :

Ici, on envisage la publication de « Directoires » sur tout l'ensemble du sujet, en tenant compte des diverses traditions artistiques locales. Là, on aborde les points précis de l'autel, du siège présidentiel et de l'ambon, avec le souci de marquer leurs relations réciproques.

Comme le remarque un rapport : « La réforme liturgique ne pouvait pas ne pas rejoindre l'art sacré au sommet le plus haut de l'art religieux. Le mouvement de renouveau de l'art religieux a essayé d'introduire l'art moderne dans les églises de notre pays avant le Concile et n'a pas manqué de s'inspirer de la liturgie et de respecter ses exigences. Après le Concile, le renouveau de l'art sacré s'est fait lentement et d'une façon différente selon les diocèses et les Commissions officiellement constituées. La recherche d'un

espace, où les assemblées liturgiques peuvent se dérouler correctement avec la participation active, n'a pas été comprise par beaucoup d'organiseurs et de prêtres. A cause de l'apathie et de l'inertie, les formes préconciliaires n'ont pas toujours été remplacées avec conviction ni jugées avec esprit critique. Dans la restauration et l'aménagement des anciennes églises, on a trouvé difficile de concilier le respect des valeurs existantes avec les exigences de la réforme liturgique, surtout en ce qui concerne le changement des autels, des confessionnaux et des baptistères. Un art au service de la liturgie suppose une formation liturgique, et nos Écoles de Beaux-Arts n'ont pas cet art et ne peuvent le donner. Nous ne voyons pas encore de solution à ce problème au plan national.»

La musique liturgique

Il est certain que s'impose une production musicale de qualité, conforme aux diverses exigences et aux fonctions liturgiques. A côté de tout ce qui a été fait dans ce domaine — et dont souvent les résultats sont déjà remarquables —, on a noté qu'« on doit donner un grand encouragement à la composition d'une musique liturgique contemporaine, à la formation de ministres de la musique et à l'amélioration des techniques d'exécution et des modèles ».

Un correspondant a noté que l'adoption de la musique populaire dite rythmique ou de mélodies profanes a créé un déséquilibre qui a choqué et divisé les assemblées liturgiques, surtout le dimanche. Progressivement, apparaissent des musiques appropriées, mieux en rapport avec le sens des textes et la sensibilité des personnes.

Une autre réponse s'exprime ainsi : « Un gros effort est fait pour que le chant soit et expression de prière et soutien du déroulement heureux de la célébration. La réalisation d'un ouvrage de 150 chants sélectionnés en raison de leur qualité et en fonction des besoins de la liturgie pourra assurer une régulation de l'utilisation des chants en liturgie. Il est impossible de cacher deux difficultés : la médiocrité de certaines productions ; l'envahissement du chant (et des paroles) au détriment de plages de silence. »

Une Conférence épiscopale dit encore : « La musique est pauvre : — on tolère des textes et des mélodies médiocres ; — les règles de qualité sont peu exigeantes ; — le peuple n'a pas le goût spontané du chant ; — enfin, on ne fait pas assez appel aux compositeurs et musiciens locaux. »

Les responsabilités du clergé

En tant que présidents des assemblées liturgiques, les prêtres ont une responsabilité majeure dans la préparation et la célébration des actes du culte.

Voici quelques points relevés ici par nos correspondants :

— Souvent, les prêtres sont trop peu nombreux et surchargés dans leurs tâches pastorales. — Ils n'ont pas alors le temps de préparer convenablement les actions liturgiques. — Ce manque de préparation maintient les prêtres dans l'insécurité et la routine ; ils retombent vite dans le rubricisme, car ils ignorent les possibilités d'adaptation offertes par les livres liturgiques. — Trop de prêtres sont victimes de cléricisme : ils refusent de confier à des laïcs les ministères qui leur sont propres ; ils continuent d'être les « hommes-orchestres » qui font tout : alors l'assemblée devient de plus en plus passive.

— « Dans nos cultures d'oralité (au Mali), il ne faut surtout pas que le livre accapare le célébrant. Le caractère trop livresque de nos liturgies nuit beaucoup à l'expression, à la vie. (...) Dans nos liturgies tout semble lié au livre : lectures, chants, prières, à tel point que beaucoup pensent qu'en liturgie les rôles sont réservés uniquement à ceux qui savent lire, puisque les principaux acteurs manient des livres ! Cela entraîne des célébrations cérébrales et non viscérales, provenant du cœur et touchant le cœur. »

— « La célébration de la liturgie offre souvent un caractère de dilettantisme », car les prêtres disposent de trop peu de connaissances sur le sujet.

— « Faut-il rappeler que le Concile a clairement désigné l'autorité chargée d'initiatives, ayant pouvoir d'innover, de corriger, d'authentifier, d'enlever ou de changer en matière

liturgique. La communauté chrétienne a droit au respect et à l'assurance qu'elle célèbre en communion avec l'Église universelle. Ceci nous impose parfois (aux évêques) de veiller à ne pas accepter des comportements purement personnels du célébrant ou de l'animateur cherchant à s'imposer, non sans autoritarisme, à toute la communauté assemblée. »

— « Il reste beaucoup à faire afin que la liturgie ne soit ni spectacle ni kermesse. Ne nous contentons pas de manières trop "superficielles" de célébrer ou d'animer : car alors les paroles semblent ne pas habiter celui qui les prononce, les gestes deviennent étranges, les rites apparaissent comme vides de substance. Nous devons constamment veiller à cette adaptation intérieure de notre cœur vis-à-vis de ce que nous célébrons et animons, afin que le décalage demeure le plus infime possible et que jamais nous ne paraissions seulement comme des êtres honnêtement en fonction, fidèles à la matérialité des actes, mais insuffisamment rayonnants de leur signification spirituelle et mystique. Vivons au maximum ce que nous célébrons pour et avec les autres. »

CATÉCHÈSE ET CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES

La Constitution conciliaire sur la liturgie n'a pas manqué de prescrire que « la catéchèse plus directement liturgique soit inculquée de toutes les manières » et que soient prévues à l'intérieur des célébrations « de brèves monitions, si elles sont nécessaires » (article 35 § 3) ; mais, d'une manière plus générale, le document soulignait bien que « les pasteurs d'âmes devaient poursuivre avec zèle et patience la formation liturgique » des fidèles (article 19), qu'il s'agisse de catéchèse concernant les deux parties de la messe (article 56), les divers sacrements (article 59) ou le temps du carême (article 109). Cette « catéchèse appropriée » devait accompagner « la restauration générale de la liturgie » tout au long de ses étapes, comme le demandait expressément la 1^{re} Instruction générale « Inter œcumeni-

ci » (26 septembre 1964). Il était donc normal que l'enquête demandée par la S. Congrégation pour le Culte divin s'informe de « Catéchèse et célébrations liturgiques ».

En fait, le sujet est beaucoup plus vaste qu'il n'y paraît d'abord, et les abondantes réponses reçues en témoignent.

Difficultés de coordination

Une seule réponse indique qu'il n'existe aucune coordination entre la Commission épiscopale d'Évangélisation et de Catéchèse et la Commission épiscopale de Liturgie.

Ailleurs, on signale que « ces deux sphères d'action et de compétence agissent d'une manière plus parallèle que coordonnée et convergente ».

Ici, on reconnaît qu'il n'y a pas de véritable connaissance mutuelle entre les agents pastoraux des deux secteurs. On précise : « La catéchèse se pose souvent comme une fin en soi et met la liturgie à son service. Les responsables de la catéchèse devraient tenir compte davantage des références obligatoires à la liturgie qui accompagnent la démarche catéchétique. Ceux qui se consacrent à la catéchèse doivent être persuadés que le mystère du salut n'est pas seulement un objet d'enseignement ou de doctrine, mais aussi l'objet de la célébration liturgique. »

On a noté qu'à cause du petit nombre de prêtres, les présidents d'assemblées liturgiques n'ont pas souvent été des partenaires entiers dans le programme catéchétique et que parfois ils n'en comprennent pas la méthode.

En tel pays, l'évangélisation de base n'a pas tenu compte de tout ce que l'année liturgique pouvait lui apporter ; il est vrai que la pastorale y est surtout d'ordre intellectuel, et s'occupe plus des dévotions populaires que de l'évangélisation du pays.

Ailleurs le renouveau catéchétique a parfois accaparé la réforme liturgique ; « les hésitations sur la méthode et le contenu de la catéchèse ont fait que la collaboration de celle-ci avec la pastorale liturgique n'a pas été aussi féconde qu'on aurait pu le souhaiter ».

On signale que « les candidats au diaconat et au

sacerdoce et ceux qui ont été ordonnés ont besoin d'une formation catéchétique, afin qu'il y ait une harmonie et une unité plus grandes entre les programmes de catéchèse et la préparation aux sacrements. En plus, les conflits entre catéchistes et liturgistes devraient être abordés plus franchement ».

On reconnaît que « les programmes de catéchèse ne tiennent pas assez compte du déroulement liturgique ».

« Les catéchistes aux écoles ne s'occupent pas de la catéchèse liturgique, parce qu'ils la trouvent "une affaire intellectualiste", inadaptée aux méthodes actuelles d'enseignement. »

« La formation liturgique des catéchètes laisse à désirer. »

Une collaboration en progrès

La majorité des réponses reçues témoignent, au contraire, des bonnes relations qui existent entre la catéchèse et la liturgie, et des services mutuels que se rendent ces deux secteurs.

Cela tient d'abord à *la nature même* de ces deux expressions indispensables de la vie de l'Église, comme on s'est plus à le souligner :

— « Liturgie et catéchèse sont liées si étroitement qu'elles ne peuvent pas être séparées. Il est essentiel que la liturgie soit en relation avec la formation catéchétique et que les catéchèses conduisent à la liturgie. Connaître le Christ, cela veut dire célébrer le Christ dans la liturgie. La liturgie, dans son intention, doit être catéchétique ; elle doit instruire et former le peuple à une foi vivante et à une relation personnelle avec le Christ. »

— « Pas de participation vraiment active à la célébration liturgique sans que la communauté ne se trouve convoquée par la proclamation de la Parole (...). Point d'espaces de célébration sans espaces d'évangélisation, sinon le lieu de la liturgie risque de demeurer vide. »

— « Toute catéchèse devrait soit aboutir à une célébration, soit en partir. Toute liturgie devrait être catéchèse, ce

qui ne veut pas dire qu'elle devrait être surchargée de paroles qui expliquent ; bien au contraire, elle devrait être assez signifiante pour n'avoir besoin que d'un minimum de paroles supplémentaires. »

On n'a pas manqué de « reconnaître que le renouveau catéchétique a grandement servi la réforme liturgique. Concrètement, par exemple, ce sont souvent des catéchistes qui remplissent des services dans l'assemblée dominicale. Œuvrer en liturgie en gardant un œil sur le travail qui se fait en catéchèse permet aux responsables des célébrations de mesurer l'aptitude des gens à célébrer le mystère pascal ; de constater, par exemple, que de nombreux chrétiens manquent des références essentielles de la foi pour célébrer en vérité. (...) Nos célébrations doivent être davantage initiatrices ».

Parmi les *formes de collaboration* existant entre les responsables de la catéchèse et de la liturgie, on a signalé les points suivants :

— Travail en commun des Commissions Nationales responsables pour préparer des éditions de célébrations de la Parole pour l'usage catéchétique ou des suggestions pour une participation plus enrichissante, spécialement des enfants, aux messes de carême, cycle A.

— Consultations fréquentes de la Commission de Liturgie pour les célébrations dans le cadre de la catéchèse et pour des orientations de pastorale liturgique.

— Efforts pour unir le thème de la catéchèse à l'école durant la semaine avec la liturgie du dimanche suivant : préparation des lectures, dramatisation de l'évangile, posters ou affiches, préparation d'intercessions ou de motifs d'action de grâce avant la prière eucharistique.

— Préparation commune de livrets de célébration en l'absence du prêtre, ou de missels commentés pour les fidèles.

— Efforts pour reviser le programme de catéchèse en reliant les thèmes aux saisons liturgiques de l'année, ou aux lectures du cycle dominical.

La place de la liturgie dans la catéchèse

Le renouvellement catéchétique actuel privilégie la catéchèse comme lieu ecclésial (c'est-à-dire comme expérience de vie ecclésiale) et comme parcours (c'est-à-dire comme entrée dans le mystère chrétien grâce à des itinéraires psychologiques appropriés). En raison de ces choix, la célébration a une place importante dans beaucoup de programmes : elle est le temps du rassemblement des équipes d'enfants par ailleurs dispersées. Il y a aussi une véritable éducation à la prière. Cette manière de faire n'est pas sans ambiguïté ; il arrive que la célébration soit trop envisagée comme moyen de récapituler les acquis catéchétiques des rencontres antécédentes : la dimension « prière », « apprentissage de l'Alliance » est alors escamotée.

— « Au niveau du catéchuménat, ici et là, il se fait des célébrations sur un thème catéchétique. Mais, en général, il apparaît qu'on célèbre peu en catéchèse et que celle-ci reste alors trop doctrinale, en réaction contre le ritualisme (...). Certaines paroisses organisent des célébrations comme prolongement de la catéchèse, et cette pratique souligne que la célébration liturgique est bien un lieu privilégié de la confession et de l'approfondissement de la foi. »

La catéchèse liturgique

Plusieurs correspondants rappellent ici que beaucoup reste à faire dans le domaine de la formation du clergé et du peuple, comme on l'a vu plus haut à plusieurs reprises, nous n'y revenons pas.

Nous signalons seulement quelques points nouveaux énoncés dans les réponses reçues :

— Fonction catéchétique importante des messes et célébrations de la Parole célébrées avec les enfants, des assemblées constituées au moment des baptêmes, mariages et funérailles, des célébrations dans les pèlerinages et les hauts-lieux spirituels.

— Présentation, lecture, commentaire de la Bible et tous efforts à faire avec persévérance pour que celle-ci soit « comprise, entendue, interprétée, savourée, accueillie comme Parole de Dieu aujourd'hui, révélation et incitation à la conversion ».

— Diffusion nécessaire des missels et des textes bibliques près des fidèles, enfants y compris.

— Articles de revues spécialisées, sessions et conférences sur le sens des nouveaux rites et l'étude des nouveaux textes.

— Revalorisation des célébrations autres que l'Eucharistie : liturgies de la Parole, liturgie des heures, veillées de prière, etc.

Des efforts ont été faits en maints endroits pour améliorer la qualité des monitions, qui sont mieux préparées en tenant compte de la nature et des besoins de l'assemblée concrète. Des publications ont voulu aider au ministère du commentateur.

A côté de ces témoignages marquant les progrès accomplis et la conscience renouvelée pour susciter des célébrations intelligentes et bien participées, on a noté bien des difficultés et des déficiences :

— « Là où il y a différents groupes linguistiques et culturels, il est difficile de satisfaire à la demande d'une catéchèse pertinente à l'intérieur de la liturgie. »

— Le principe de la catéchèse mystagogique est bien accepté et on fait facilement la catéchèse des sacrements, mais sans entrer à fond dans leur célébration. Il arrive aussi que, « dans certaines occasions, sous prétexte de catéchèse, les célébrations prennent un caractère exagéré d'enseignement ».

— Trop d'évêques et de prêtres confondent une exacte catéchèse avec toutes les paroles dites durant la célébration ou avec un sermon donné sur un sujet tout à fait étranger à l'action liturgique.

L'HOMÉLIE ET SA PROBLÉMATIQUE

Les réponses ont été très abondantes et fort détaillées. Elles abordent pratiquement tous les problèmes théoriques et pratiques.

L'homélie et sa spécificité

On n'a pas manqué de souligner l'importance de l'homélie, sa véritable nature, les bienfaits que sa revalorisation a accomplis durant ces vingt années. Voici quelques témoignages sur *l'importance* de l'homélie :

« Quelle que soit l'importance des problèmes posés par l'homélie, la généralisation de celle-ci en fidélité aux demandes conciliaires peut être considérée comme bénéfique. La connaissance de la Parole de Dieu et son intelligence cordiale ont certainement grandi chez les pratiquants réguliers. Nombreuses sont les équipes d'animation liturgique qui font la méditation des textes de la Parole de Dieu au cours de la préparation du dimanche.

L'homélie doit conduire le fidèle et à se nourrir de la Parole de Dieu et à s'ouvrir à la Tradition qui livre en Église la manière d'en vivre ; elle doit être, de la part du prêtre, service et non tribune pour ses manières personnelles de la lire et de la traduire. »

« L'homélie, selon "Sacrosanctum Concilium", nn. 24 et 52, est explication de la Parole de Dieu et fait partie intégrante de la célébration de la Parole. L'homélie, si elle explique le texte biblique et donne son sens littéral et christologique, doit l'appliquer à la vie actuelle du peuple de Dieu.

Il y a deux excès à éviter :

- une homélie qui serait exégèse des textes sans application à la vie réelle des participants de la célébration,
- ou une homélie qui serait critique, corrosive de la réalité sans grand enracinement dans les textes bibliques.

A partir du genre de prédication qu'est l'homélie, un correspondant s'est posé « une série de questions impor-

tantes autour de *notre rapport à la Parole de Dieu*. Comment, en effet, convient-il d'introduire les baptisés à la connaissance cordiale des Écritures ? Comment les aider à accueillir la Parole d'une façon qui induise une réponse de leur vie sans empiéter sur le domaine de la liberté de conscience ? Comment les éduquer à une sage interprétation des signes de Dieu » ? De cette réflexion approfondie, qui touche à la nature même de l'homélie, nous ne pouvons malheureusement que citer les grandes articulations :

— « La Parole de Dieu nous parvient tout d'abord comme un appel à la conversion. A ce moment-là, elle est interpellation, provocation, attente d'une réponse de renouvellement spirituel.

— La Parole de Dieu est aussi porteuse de révélation : elle nous dit la vie de Dieu ; elle nous dit l'avenir de l'homme. La Parole de Dieu prend forme dans l'enseignement de l'Église qui, poussée par l'Esprit, a traduit dans son Credo ce qui fait notre vision particulière de l'histoire humaine.

— La Parole de Dieu enfin nous donne des points de repère afin que dans des situations inédites nous trouvions notre route. Face à cet aspect de la Parole de Dieu, il est légitime qu'il y ait une diversité de lectures et il est compréhensible que l'Église ait retenu des réponses variables suivant l'évolution des mœurs et l'affinement des consciences. Accueillir la Parole de Dieu, c'est être en recherche de la plus grande fidélité dans les conditions toujours mouvantes de l'histoire. »

Remarques sur les textes du Lectionnaire

Un de nos correspondants a noté *les avantages* retirés de la richesse et de la variété des lectionnaires actuels : « L'homélie, axée sur la Parole de Dieu — qui ne peut pas viser nécessairement à une synthèse théologique liée à un déroulement chronologique — est apte à livrer tout le message dans le cours des divers cycles offerts par nos lectionnaires. Au-delà des rassemblements dominicaux, nous pouvons tabler sur les homélies des célébrations

rituelles et sacramentelles qui sont très fréquentées. Nous avons dressé un tableau complet de thèmes théologiques et spirituels possibles que permettent les lectures bibliques des différentes célébrations dominicales et rituelles.»

Mais, toutes les autres réponses soulèvent plutôt *les difficultés* éprouvées par les prédicateurs à partir des textes bibliques offerts dans le lectionnaire dominical.

En plus de l'ignorance de la structure de celui-ci, déjà signalée, on a constaté, en particulier, que « trois lectures le dimanche, c'est beaucoup. Elles ne sont pas toujours très "catéchétiques" ».

« Pour l'homélie dominicale, on part du thème commun de l'évangile et de la lecture vétéro-testamentaire, si bien que l'Ancien Testament est mis en lumière et parfois surexposé au détriment de la lecture apostolique, qui est le plus souvent négligée. »

— « L'homélie permet normalement, par l'enchaînement des lectures de chaque dimanche selon les cycles A, B, C, de pénétrer dans l'intelligence du mystère chrétien célébré. Or, il y a trop souvent des "interruptions" de cet enchaînement, tant par la multiplication de "dimanches consacrés à un aspect important de la vie de l'Église et réclamant de ce fait une prédication appropriée" que par la multiplication, à la fin de chaque année scolaire (avril, mai, juin), de fêtes de la foi ou de célébrations pour les enfants et les jeunes. » Au sujet de ces dimanches des Communications sociales, des Vocations, des Missions, etc., un correspondant réclame qu'on y respecte le lectionnaire dominical, qu'on mentionne seulement ces intentions dans la prière des fidèles et que peut-être on déplace ces célébrations à un jour férié libre.

Certains pays *remettent en cause* l'ensemble ou le détail du lectionnaire dominical :

— Une réponse rappelle que pendant le Synode des évêques en 1977 « on avait fait remarquer l'opportunité d'avoir un lectionnaire dominical plus approprié qui permettrait une catéchèse suivie. Au moins il serait utile d'avoir un exposé ou une liste des vérités de la foi ou de la morale qu'il faudrait aborder (ou y revenir) durant les trois années, à partir des textes bibliques ».

— « Qu'il y ait des lectures fixes aux temps forts de l'année liturgique, et plus de liberté au temps ordinaire. »

— « La division des lectures laisse souvent le texte en dehors du contexte historique. Pour quelques lectures, il serait bon d'introduire quelques versets précédents. »

La liturgie elle-même, sujet d'homélie

L'homélie, on l'a rappelé plus haut, a une fonction « mystagogique » en tant qu'elle conduit le peuple chrétien à une intelligence du mystère célébré, à travers les textes et les rites liturgiques. Si les lectures bibliques sont habituellement le sujet privilégié des homélies, elles ne sont pas le seul possible. Pour l'intelligence de la foi, que de richesses pourraient être présentées aux fidèles à partir des textes de l'*Ordo Missae*, particulièrement des préfaces, des prières eucharistiques, et aussi à partir des gestes, des attitudes, des symboles, des temps liturgiques, etc. !

Quelques réponses à l'enquête notent que la liturgie elle-même est rarement ou à peine abordée : « Notre peuple a besoin d'une catéchèse de base et l'homélie est toute désignée pour aider le chrétien déjà bien formé à entrer plus profondément dans la liturgie. Cela tend à être au-dessus de leurs têtes ! »

Les langues de l'homélie

On a noté dans un pays que « l'un des plus gros problèmes auxquels doivent faire face les pasteurs est la présence de plusieurs groupes linguistiques dans la même célébration. En donnant l'homélie dans une langue, on semble négliger les autres groupes. C'est vrai dans les paroisses de ville comme dans les régions éloignées où le peuple parle différents dialectes ».

LA DRAMATISATION DANS LES ASSEMBLÉES LITURGIQUES

Les responsables de l'enquête organisée en avril 1984 en vue de ce Congrès ont inscrit en quatrième place dans la section « Pastorale liturgique » le thème : « La dramatisation dans les assemblées liturgiques. »

En fait, aucun document officiel issu de la réforme liturgique conciliaire n'emploie le mot « dramatisation ». Le *Directoire des messes d'enfants* (1^{er} novembre 1973) recommande seulement « la participation par les gestes et les attitudes du corps » (n. 33) et enjoint d'« accorder un grand prix à tous les éléments qui aident à la compréhension des lectures (...). Lorsque le texte de la lecture y invite, il peut être utile de le faire lire en distribuant les rôles aux enfants, comme c'est prévu pour la lecture de la Passion du Seigneur pendant la Semaine sainte. » (n. 47).

A s'en tenir à ce dernier texte, il ne s'agit que d'instaurer parfois la forme dialoguée dans les lectures bibliques de la messe. Mais la « dramatisation » dont nous voulons parler ici dépasse certainement ce niveau et inclut d'autres initiatives dans ce cadre, par exemple : des acclamations, des répétitions de phrases et de mots, des interludes d'instruments, des gestes et surtout des mimes.

Il s'agit finalement d'enrichir de multiples façon la proclamation liturgique de la Parole de Dieu pour la rendre plus parlante, plus évocatrice, plus « action » (c'est le sens du mot grec « drama »).

Si la célébration accepte bien une certaine dramatisation pour illustrer la Parole de Dieu et exprimer la prière d'une manière plus vivante, il faut que tout se fasse avec dignité, dans le respect du caractère sacré de l'action liturgique : c'est le culte de Dieu, « en esprit et en vérité ».

Qu'il s'agisse de gestes, d'attitudes, de déplacements, d'actions scéniques, de mimes, d'utilisation des moyens modernes d'audio-visuel (images, dessins, projection de diapositives sur écrans, montages audio-visuels, musique enregistrée), d'effets de lumière, etc., tout doit être imaginé et réalisé en fonction du but essentiel de la

célébration : faire communier le plus profondément possible l'assemblée au mystère de Jésus-Christ.

La mise en valeur de la Parole de Dieu doit être sobre, éviter de transformer la célébration en spectacle. Un correspondant écrit : « Plus d'une fois le message biblique qu'on veut ainsi présenter risque d'échapper aux enfants et à leurs parents à cause du caractère ludique qui amuse les petits et déçoit les parents (il s'agit plutôt d'une forme de catéchèse que d'une célébration liturgique de caractère laudatif). »

Il faut aussi respecter les règles élémentaires de la vérité et de la pédagogie dans l'initiation des enfants et même des adultes à l'action, à la gestique, au mime. « C'est par le langage gestuel que l'enfant accédera le plus facilement à l'univers liturgique : gestes de celui qui préside, gestes de l'assemblée. A partir de gestes, il se familiarisera avec les attitudes chrétiennes fondamentales : l'adoration, le respect, l'offrande, etc. Bien plus, le fait de gestuer, pour l'enfant, va agir sur son état intérieur car le geste fait naître ou intensifie le sentiment qu'il exprime. C'est ainsi que le geste donne corps à la prière¹. »

RAPPORTS ENTRE LITURGIE ET « RELIGIOSITÉ POPULAIRE »

Les textes latin, français et espagnol de l'enquête lancée en avril dernier, tels qu'ils ont été publiés², parlent bien des Rapports entre Liturgie et « Religiosité populaire », ces deux derniers mots étant placés entre guillemets, sans doute pour signaler leur signification particulière. Par contre, les textes anglais et allemand parlaient de « Piété populaire ».

En dehors de ces deux expressions : « Religiosité populaire » et « Piété populaire », d'autres apparaissent :
— dans les réponses en anglais : « dévotions popu-

1. *Les enfants célèbrent*. Guide pastoral, C.C.C., Ottawa, 1975, p. 61.

2. *Notitiae*, 20 (1984), p. 362-371.

laire», «attitudes religieuses populaires», «pratiques religieuses populaires», «dévotion populaire», au singulier; «religion populaire»;

— dans les réponses en espagnol: «dévotion populaire», au singulier;

— dans une réponse en allemand: «religion populaire»;

— dans les réponses en français: «dévotions populaires», au pluriel, «religions populaires», au pluriel.

Il y a sans doute beaucoup d'équivalence entre ces diverses expressions. Un correspondant essaie de préciser ainsi: «Qu'entend-on par "religiosita popolare"? Le terme est cité entre guillemets et ne doit pas être rendu simplement par "piété populaire": on doit bien plutôt lui attribuer le contenu sémantique de l'expression française "religion populaire" et donc comprendre dans ce terme des formes d'expression populaires, voisines du folklore, que le "peuple" s'est forgées au cours des siècles.»

A dire vrai, il ne faudrait sans doute pas attribuer à l'expression «religiosité» la note quelque peu péjorative, fréquente dans l'usage courant, au sens de «aspect purement sentimental de la religion chez une personne; attirance pour la religion en général, avec ou sans adhésion formelle à une religion précise», comme le définit un Dictionnaire³. Dans bien des documents importants sur le sujet, les deux expressions «religion populaire» et «religiosité populaire» sont quasi synonymes⁴.

Remarquons d'ailleurs que les mots «religion populaire», «religiosité populaire» ne figurent dans aucun

3. Robert Paul: *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, dit «Petit Robert», Paris, 1973, p. 1505.

4. Ainsi le document établi en août 1972 à la 1^{re} Rencontre pour les responsables des Commissions nationales de Liturgie en Amérique latine a pour titre «La religiosité populaire»; mais le texte parle constamment de «la religion populaire»: *El Medellín de la Liturgia*, CELAM, 1973, p. 42-45; traduction française de la 3^e partie: *Applications pastorales* dans *La Maison-Dieu*, n. 125 (1976), p. 104-109.

Le «Document final» de la 11^e Rencontre des directeurs et dirigeants de Catéchèse en Argentine, en octobre 1973, a été publié l'année suivante par le Département de Catéchèse de CELAM sous le titre «Évaluation de la religiosité populaire et critères pastoraux en

document publié par le Concile Vatican II. Par contre, dans son allocution du 18 novembre 1982 aux évêques français de la région apostolique Provence-Méditerranée, le Pape Jean-Paul II a parlé longuement des « aspects de la religion populaire », évoquant tour à tour ses manifestations, son origine, ses valeurs, ses limites et les attitudes pastorales qu'on doit prendre à son endroit⁵.

Voici quelques réflexions reçues :

« Le débat ancien sur les rapports entre foi et religion trouve là un point d'application particulier. La foi réclame-t-elle la destruction de la religion, le "croyant" cessant d'"être religieux", l'avènement de la foi étant la mort de la religion ? La foi et la religion constituent-elles deux domaines étrangers l'un à l'autre, permettant à une même personne de garder des cloisonnements entre ce qui relèverait du premier et ce qui relèverait du second ?

Il semblerait plus juste de dire : la foi prend racine dans la dimension religieuse de la personne humaine !

Elle accomplit alors et convertit ce qui en l'homme fait de l'homme "un être capable de Dieu".

Si cette manière de voir est exacte, il est normal qu'existe un rapport conflictuel... et vital entre foi et religion, la foi risquant de se désincarner en récusant la dimension religieuse de l'humanité et la religion risquant de faire peser sur la foi le poids de ses tendances idolâtriques. »

« Quand on réfléchit à la piété populaire, on constate qu'il existe divers degrés d'appartenance à l'Église, diverses manières de participer à la vie chrétienne : il y a les chrétiens qui ne participent qu'occasionnellement au culte divin, par exemple à Noël et à Pâques ; il y a les baptisés qui ne requièrent les services de l'Église qu'aux

Argentine » : *Catechesis latino-americana* (Departemento de catechesis del CELAM), Año VI, n. 22 (1974), p. 94-99 ; traduction française dans *La Maison-Dieu*, n. 125 (1976), p. 102-109 ; on en trouve un résumé dans DUQUESNE, Jacques, *Un débat actuel : « La Religion populaire »*, *ibidem*, n. 122 (1975), p. 12-14, reproduit dans le volume *Religion populaire et Réforme liturgique* (coll. Rites et Symboles, 4), Éd. du Cerf, Paris, 1975, p. 12-14.

5. Texte français original dans *Notitiae*, 18 (1982), p. 774-778.

grands moments de la vie (naissance, majorité, mariage, mort). Il serait faux de ne plus considérer ces personnes comme membres de l'Église. Qu'est-ce que les célébrations liturgiques peuvent faire pour elles ? »

« On note une tendance manifeste vers une reprise des anciennes formes de piété populaire (à l'occasion, on en crée aussi de nouvelles). Il faut, au fond, s'en réjouir, tout en veillant à diriger et à réglementer ces formes dans un esprit critique, afin d'éliminer ce qui est moins recommandable au point de vue liturgico-théologique et de décanter les motivations étrangères à la liturgie (le folklore, le tourisme, la simple nostalgie). »

« Il y a une certaine redécouverte de la "religion populaire" qu'on avait trop marginalisée par suite du renouveau liturgique : à l'heure actuelle, on constate une participation plus grande des fidèles aux pèlerinages et aux processions. »

LES PIEUX EXERCICES

Pour la commodité du lecteur, rappelons ici les deux textes du Magistère cités dans le rapport.

1. *L'Instruction de la S.C. des Rites sur le culte du Mystère eucharistique, « Eucharisticum Mysterium »* (25 mai 1967), n. 58 :

« L'Église recommande chaleureusement la dévotion, tant privée que publique, envers le Sacrement de l'autel même en dehors de la Messe, et selon les normes établies par l'autorité légitime et dans la présente Instruction, puisque le Sacrifice eucharistique est la source et le sommet de toute la vie chrétienne.

Dans l'organisation de ces « pieux et saints exercices (*"piis sacrisque exercitiis"*), on tiendra compte des normes établies par le Concile Vatican II au sujet du lien à garder entre la Liturgie et les autres actions sacrées (*"alias sacras actiones"*) qui ne relèvent pas d'elle. On tiendra compte en

particulier de la norme qui statue : "Les exercices doivent être réglés en tenant compte des temps liturgiques, etc." »

2 *L'Exhortation apostolique de Paul VI sur le culte marial, « Marialis cultus »* (2 février 1974), n. 31 :

« En exposant les autres formes (non liturgiques) du culte marial et les critères qui doivent l'inspirer, nous ne pouvons oublier le principe énoncé dans la Constitution *Sacrosanctum Concilium* qui recommande vivement les exercices de piété ("*Spiritualia exercitia*") coutumiers au peuple chrétien et ajoute : "Mais les exercices en question doivent être réglés, etc." Norme sage et claire ; son application n'est cependant pas facile, surtout dans le domaine du culte rendu à la Vierge, si varié dans ses expressions formelles ; elle exige, en effet, de la part des responsables des communautés locales, effort, tact pastoral et persévérance, et, de la part des fidèles, une promptitude à accueillir des orientations et des propositions qui, émanant de la véritable nature du culte chrétien, demandent parfois le changement de coutumes très anciennes dans lesquelles la nature de la liturgie s'était quelque peu obscurci.

A ce propos, nous voudrions faire allusion à *deux attitudes* qui pourraient, dans la pratique pastorale, rendre vaine la norme établie par le Concile Vatican II :

D'abord, l'attitude de certaines personnes ayant charge d'âmes qui, dépréciant a priori les exercices de piété ("*pia exercitia*"), cependant recommandées par le magistère dans leurs formes légitimes, les abandonnent et créent un vide qu'elles ne songent pas à combler ; elles oublient que le Concile a dit d'harmoniser les exercices de piété ("*pia exercitia*") avec la liturgie et non de les supprimer.

En second lieu, l'attitude de certains autres qui, faisant fi d'un juste critère liturgique et pastoral, unissent exercices piété ("*pia exercitia*") et actes liturgiques dans des célébrations hybrides. Il arrive parfois que, dans la célébration même du sacrifice eucharistique, soient insérés des éléments propres aux neuvaines ou d'autres pieuses

pratiques (*"püs celebritatibus"*) avec le danger de voir le Mémorial du Seigneur ne plus constituer le moment culminant de la rencontre de la communauté chrétienne, mais seulement l'occasion de quelque exercice de dévotion (*"exercitium ad populi devotionem pertinens"*). A ceux qui agissent ainsi, nous voudrions rappeler que la règle du Concile prescrit d'harmoniser les exercices de piété (*"pia exercitia"*) avec la liturgie et non de les confondre avec elle. Une action pastorale éclairée doit, d'une part, distinguer et souligner la nature propre des actions liturgiques et, d'autre part, valoriser les exercices de piété (*"pia exercitia"*) en les adaptant aux besoins de chaque communauté ecclésiale et en faisant de ces exercices les précieux auxiliaires de la liturgie. »

LA VIE LITURGIQUE DANS LES SANCTUAIRES

Dans une douzaine de pays, on se réjouit de la bonne qualité de la vie liturgique dans les lieux de pèlerinage.

« Le pèlerinage est devenu pour nos chrétiens quelque chose de très important pour leur foi. Il est un grand lieu de catéchèse et d'expression liturgique de valeur; c'est pourquoi les diocèses qui sont chargés de son animation à leur tour mettent beaucoup de soin à la préparer. »

« La vie liturgique dans les sanctuaires et les lieux de pèlerinage est attentivement suivie. Elle est heureusement généralement de grande qualité, car elle sert souvent de modèle pour ce qui se fait dans les paroisses. »

Dans ces sanctuaires et lieux de pèlerinages, les militants d'Action Catholique sont assez souvent peu présents, malgré un certain nombre d'essais pour faciliter la rencontre, en ces occasions, des diverses parties du Peuple fidèle. »

Dans tel lieu international de pèlerinage, « nous nous louons de ce qui se passe. Un effort considérable est fait en vue d'assurer la qualité des célébrations ainsi que leur fidélité aux normes liturgiques ». »

« La pastorale liturgique bien organisée trouve sa place

dans les sanctuaires... Un effort sérieux se fait pour une information sur les sanctuaires et pour une éducation de la foi dans les célébrations liturgiques dans les sanctuaires. La vie liturgique dans les sanctuaires avec l'annonce missionnaire de la Parole, la célébration du sacrement de réconciliation contribue au renouveau de la foi des tièdes et à la conversion de ceux qui sont loin de la pratique religieuse. »

« La vie liturgique dans les sanctuaires s'avère heureuse pour le développement d'une spiritualité "de passage" (pèlerinage, conversion), si fondamentale pour la vie chrétienne. Elle permet et favorise, entre autres, la démarche et l'expression de la Réconciliation. Épurée de certaines scories de traditions populaires, elle devrait favoriser une participation eucharistique de qualité. »

« De fréquentes réunions de Recteurs de sanctuaires soulignent la nécessité de bien marquer dans la théologie pastorale des Sanctuaires la relation entre le Christ, le Saint ou l'invocation particulière, l'Eucharistie et la Pénitence. C'est dans cette optique qu'un sanctuaire est un lieu de grâce, maison commune des baptisés. »

« Il y a très souvent tout un ensemble de pratiques pieuses attachées au sanctuaire. Cependant, plusieurs diocèses ont noté que dans beaucoup de sanctuaires l'Eucharistie, le sacrement de pénitence et d'autres célébrations liturgiques occupent une place importante et contribuent au renouveau spirituel. »

LA DANSE SACRÉE SELON LES DIVERSES CULTURES

Avant d'aborder ce sujet précis, il faut d'abord noter les différences culturelles en ce domaine : ainsi, les pays occidentaux et les pays d'Afrique ont des conceptions et des traditions fort différentes, sinon opposées, sur la danse, sa signification, son importance dans la vie individuelle, familiale, communautaire, aussi bien dans les actions dites profanes que dans les expressions religieuses et culturelles.

Voici quelques réflexions d'*Occidentaux* :

— « Quand, face au terme de "danse", on pense à la danse des couples à caractère sexuel, on se demande involontairement ce que cela a à voir avec la liturgie. Dans notre culture, la signification de la danse est très restreinte ; notre sentiment populaire (du moins chez les adultes) a du mal à percevoir dans la danse un outil pour exprimer la piété (la relation à Dieu). »

— « La question serait pour nous la suivante : Faut-il encourager ce type d'expression là où il n'apparaît pas lié à des traditions culturelles qui en seraient porteuses ? Dans notre pays, la tentation du spectacle ne serait-elle pas la plus forte ? »

— « La danse dans le culte ne fait pas partie de la culture de l'Ouest ; elle est désormais étrangère et artificielle, quand elle y est introduite. »

★

Chez *les peuples africains ou d'origine africaine*, il en est tout autrement :

— « Dans la culture africaine, la danse tient une place importante. De la joie à la douleur, en passant par le travail, l'Africain trouve moyen de danser. C'est ainsi qu'on assiste (en Burkina Faso, par exemple) à des danses de divertissement, d'initiation, de récolte, de guerre, des amants, des funérailles où l'on danse même avec le corps du défunt. La liturgie ne peut méconnaître la danse. »

— « La danse dans la liturgie s'impose pour nous (...) Pour nous, elle a un avenir, mais elle est liée à un enracinement de plus en plus profond de la foi. »

— « La danse religieuse prend de plus en plus dans nos liturgies. Elle est d'ailleurs très belle et discrète et s'accompagnant toujours de chants religieux. »

— « On peut dire que la danse est entrée dans la liturgie. Il ne s'agit pas seulement de célébrer avec son corps, mais de devenir intégralement « Corps du Christ » dans la célébration des mystères liturgiques. Faire droit au corps dans la liturgie implique que les comportements, les postures et l'environnement de la célébration soient

orientés vers l'accueil d'une Présence, celle du Christ ressuscité. La danse est prière, et veut porter l'assemblée à la prière (...) La danse, si l'on n'oublie pas son but premier d'expression de la prière, contribue à donner aux assemblées qui l'emploient, le caractère de célébration vivante. »

★

Et voici ce qu'on en pense en *Amérique du Nord* :

« En beaucoup d'endroits des États-Unis, spécialement chez les catholiques d'origine espagnole et d'origine indigène, la danse est considérée comme sacrée. Les Amérindiens ont une longue tradition pré-chrétienne et chrétienne, qui regarde la danse rituelle comme un signe d'union du corps et de l'esprit. Danser est une forme de la prière de cérémonie. Les autres traditions chrétiennes et églises aux États-Unis ont, elles aussi, une authentique tradition de danse dans le culte. Ainsi, "la danse sacrée" est une part authentique de la tradition chrétienne américaine, et non pas une innovation sans précédent historique.

L'intérêt pour la danse sacrée, de la part de beaucoup de catholiques aux États-Unis est, en partie, le résultat de cette tradition. L'intérêt croissant pour la danse sacrée provient aussi d'un nouveau respect pour le corps et d'une estime du mouvement et de la danse comme expressions de l'art et de la prière. On doit faire de plus grands efforts pour voir la nature positive de la danse et son rapport historique avec le rituel et le culte. »

★

Terminons par ces réflexions venant de l'*Inde* :

« Ce qui est appelé danse est un mouvement rythmique typique du peuple tribal de l'Inde, qui est très serein et plein de prière. La danse est considérée comme étant une partie intégrale de la vie tribale. Elle n'est pas purement profane, mais elle a une signification spéciale en termes de religiosité. »

Gaston FONTAINE